Conseils de shaikh Al-‘uthaimin à jama’at tabligh

Louange à Allah, Le Puissant, à Lui appartient la création et le commandement, Il sait ce que chaque âme accomplit ; Il fait ce qu’il veut et Il est sage ; à Allah appartient la preuve évidente, s’Il avait voulu, il vous aurait tous guidés au droit chemin.

Je loue mon Seigneur, le remercie, je me repens à Lui et Lui demande pardon ; et je témoigne qu’il n’y a pas d’autre divinité qu’Allah, l’Unique sans associés, le témoignage de la vérité et de la certitude ; et je témoigne que notre prophète et notre chef Mohammed est son serviteur et son messager le véridique et le loyal, Seigneur! Prie sur ton serviteur et ton messager Mohammed, et salue-le et bénis-le ainsi que sa famille et ses compagnons jusqu’au jour du jugement.

Introduction :

-

Parce que les savants sont les héritiers des prophètes, et les détenteurs de ce dépôt immense qu’est la science, il nous faut revenir à eux pour juger de nos différents et afin qu’ils nous éclaircissent la voie à suivre dans la compréhension des deux sources que sont le Livre d’Allah et la sunna purifiée. Avec la disparition ces dernières années de plusieurs éminents savants, on ne peut que se rappeler la parole de notre prophète : « *Allah ne reprend pas la science en l’arrachant aux gens, mais Il la reprend en reprenant l’âme des savants jusqu’à n’en laisser aucun. Les gens mettent à leur tête des ignorants. On les interroge sur certaines questions. Ils en donnent leur avis sans se baser sur aucune science. Ils s’égarent ainsi et égarent les autres »*

Rapporté par Al-Bukhari *et* Muslim selon ‘Abdullah ibn ‘amr ibn al ‘as

Parmi ces imams de la sunna qui ont marqué notre époque, était son éminence l’érudit *Mohamed Salih ibn ‘Uthaimin* (*rahimahullah*) qui fut, par sa science dans de très nombreux domaines tels que la croyance et le *fiqh*, une des principales références pour les gens de la sunna en général et plus particulièrement pour les étudiants en théologie. Voici une série de question qui furent posé au cheikh *ibn ’Uthaimin* autour de certaines pratiques de *jama’at tabligh*, ils nous a semblé bon de les réunir et de les traduire afin de les mettre à disposition de nos frères francophones, et ceci pour plusieurs raisons :

- Eclaircir la position du cheikh (rahimahullah) et de lever quelques ambiguïtés quant à son adhésion totale à toute les pratiques des membres du groupe tabligh, comme on l’a injustement propagé.

- Mettre en garde contre certaines croyances et pratiques n’ayant aucune origine, ni dans le Livre d’Allah et la sunna authentique, ni dans les pratiques de nos pieux prédécesseurs.

- Mettre en application la parole de notre prophète :

« *La religion c'est le bon conseil* »

Rapporté par Muslim selon Tamim ibn awç ad-dari

- Appliquer la règle connue chez les savants du hadith : le *jarh* (la critique) prévaut sur le *ta'dil (l'attestation d'honorabilité).* Ainsi que la parole du compagnon *Hudayfa ibnul yemen : « Les gens questionnaient le prophète au sujet du bien, et moi je le questionnaient concernant le mal ,de peur que celui-ci ne m'atteigne »* Rapporté par Al-Bukhari

Ces questions et réponses sont tirées et traduites de trois différents ouvrages du cheikh (voir les copies des références de ces ouvrages) :

- *SAHWATUL ISLAMIYA DAWABIT WA TAWJIHAT :* édition dar el qaçim lilnachr RIYAD

- *CHARHU KACHFU CHUBUHATE :* édition dar el thariya lilnachr RIYAD

- *CHARHU RIYADU SALAHIN*

Je demande à Allah le Tout Puissant d'accepter ce modeste travail, et qu'Il nous mettent parmi ceux dont Il a loué les actions dans Sa Parole lorsqu'Il a dit : ***« les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable accomplissent la salat, acquittent la Zakat et obéissent à Allah et à son Messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est puissant et Sage »***

Sourate At-Tawba verset 71

Compilé et Traduit par Abû Zaynab al djazairi le 15 rabi' awal 1423

Questions et Réponses tirées de l'ouvrage : *sahwatul islamiya*

-

-

La pratique de la jaoula n'a aucune origine

-

<u>Question 96 page 274:</u>

Quel est le jugement concernant la pratique des *jaoulas maqamiya* et *intiqaliya*, sachant que certains prétendent que cela a été pratiqué par le messager d'Allah et ses compagnons ?

<u>Réponse</u> : Quant à affirmer que ceci à été pratiqué par le prophète et ses compagnons, je ne connais aucune preuve, donc ceux qui prétendent cela doivent apporter des preuves afin de nous y guider , et nous les accepterons et les appliquerons *incha Allah*.

Les invocations en groupe n'ont aucune origine

<u>Question 102 page 282 :</u>

-

Quel est le jugement quant au fait d'invoquer Allah en groupe après le *bayan* (discours) ou encore avant de sortir de la mosquée pour la *jaoula ?*

<u>Réponse</u> *:* L'invocation en groupe, que ce soit après le *bayan*, ou avant de sortir de la mosquée pour la prêche n'a aucune origine, ceci est une forme d'innovation .C'est pour cela qu'il faut diriger ceux qui pratiquent cela et leur prouver que cette pratique n'a aucune origine dans la législation, et afin que leurs actes soient en conformité avec la religion d'Allah.

La personne doit prêcher les gens qui lui sont proches

<u>Question 58 page 211 :</u>

-

Quel est le jugement quant à l'appel vers Allah des populations se trouvant à l'étranger, qu'elles soient d'origine arabe ou autre, car beaucoup de prêcheurs se consacrent à cela et insistent fortement ?

<u>Réponse</u> : Ce que je vois, c'est que la personne doit prêcher les gens proches de lui, car Allah a indiqué en premier lieu à son Messager Muhammad : ***« et avertis les gens qui te sont les plus proches »*** sourate les poètes v : 214

En effet, s'il y a la possibilité dans son pays de prêcher et d'éduquer les gens, alors on ne doit pas se rendre dans un autre pays, même si celui-ci est un pays voisin. Lorsque son pays connaît une constance dans la pratique d'une manière souhaité ,on peut se rendre au second pays puis au

troisième. Ceci car Allah a dit à son messager : ***« et avertit les gens qui te sont les plus proches »*** et Il a dit à l'ensemble des croyants *:* ***« ô vous qui croyez !combattez ceux des mécréants qui sont près de vous. Et sachez qu'Allah est avec les pieux »*** sourate at tawba v :123

Quant au fait de se rendre en Amérique, en Russie ou ailleurs pour la prêche, ceci ne fait pas partie de la sagesse. La sagesse consiste à rectifier les gens de son pays avant tout et de sa famille avant tout de chose, puis les gens les moins éloignés, et en s'éloignant de cette manière, ceci en conformité avec ce qu'Allah le Loué a indiqué à son prophète.

Limiter les sorties à des durées précises n'a aucune

origine dans la sunna

Question 95 page 273 :

Quel est le jugement quant aux sorties de 3 jours ,40 jours, 4 mois avec le groupe *tabligh* ?

Réponse : Limiter les sorties pour la prêche vers Allah et pour visiter ses frères, 40 jours ou une semaine pour un mois, ou pour une autre durée n'a aucune origine dans la sunna, à ce que je sais. Mais quant à ceux qui prennent ce temps pour limiter et pour s'organiser tout en sachant que la période n'est pas le but voulu, mais seulement un moyen, il n'y a en cela aucun mal tant que ceci n'est pas considéré ou pris comme une adoration.

Comment la prêche peut-elle être faite sans science ?

-

Question 106 page 284 :

-

Ce qui est connu de cette *jama'a*, c'est avant tout son désintéressement de la science, ainsi que son rejet face à ceux qui étudient .D'après leurs paroles, les compagnons ne recherchaient pas tous la science, et certains parmi eux étaient savants mais la plupart d'entre eux se préoccupaient plutôt de la prêche sur le sentier d'Allah.

Réponse : Ceci fait partie de l'ignorance, et du manque d'importance donné à la science et je ne sais vraiment pas comment peut se faire leurs *da'wa* sans science. Car la *da'wa* n'est valable qu'avec la science selon la parole d'Allah : ***« dis : voici ma voie, j'appelle les gens (à la religion) d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente »*** sourate yussuf v.108

Il est impossible que la personne soit un prêcheur tant qu'elle n'est pas savante sur le sujet vers lequel elle appelle, et il est donc obligatoire à ceux qui appellent vers Allah d'apprendre avant tout puis d'appeler les gens.

Il est possible de se rendre au hajj

et de prêcher en même temps

<u>Question 104 page 283 :</u>

-

Concernant le fait de donner la préséance à la sortie sur le hajj : il a été demandé à une personne, ne veux-tu pas d'abord accomplir le hajj ? ; il répondit non, car j'ai d'abord fait l'intention de sortir. Quel est votre avis à ce sujet ?

<u>Réponse</u> : Le fait de repousser le pèlerinage tout en ayant les moyens de l'accomplir, a été un sujet de divergence entre les savants, certains ont affirmé que l'on pouvait repousser le pèlerinage, même si l'on a les moyens de l'effectuer de suite, cet avis n'est pas authentique, car il n'est pas permis à la personne de repousser le hajj afin de sortir pour la prêche, mais le fait d'effectuer le hajj permet en même temps d'y faire *da'wa* vers Allah ,puisque la possibilité de faire la prêche pendant le hajj est plus aisée et propice. La personne douée de raison peut se rendre au hajj et y prêcher vers Allah.

L'itikaf une fois par semaine est une innovation

<u>Question 103 page 282 :</u>

Quel est le jugement concernant *l'i'tikaf* (*retraite spirituelle*) hebdomadaire, tous les jeudis dans les *marakiz* (centre tabligh) sachant qu'ils utilisent le hadith suivant comme preuve : « *celui qui pratique l'i'tikaf une nuit dans une des maisons d'Allah, Allah mettra entre lui et le feu trois fossés. Entre deux fossés, il y a la distance contenue entre les cieux et la terre.*

<u>Réponse</u> : L'i'tikaf tous les jeudis, lors de la nuit du vendredi, est sans nul doute une innovation, car il n'est pas rapporté du prophète qu'il réservait le jour du jeudi pour *l'i'tikaf*, mais il a effectué *l'i'tikaf* pendant le mois du Ramadan, au début, puis au milieu puis à la fin de ce mois ceci à la recherche de la nuit du destin.

Puis quand le prophète fut informé que cette nuit se trouvait dans les dix dernières nuits de Ramadan, il pratiqua *l'i'tikaf* jusqu'à sa mort pendant les dix dernières nuits . Il n'a jamais pratiqué *l'i'tikaf* hors du mois de Ramadan, sauf une année où il ne le pratiqua pas au début de Ramadan et l'effectua pendant le mois de chawal. Il autorisa 'Umar ibnul Khatab à accomplir le vœu qu'il avait effectuer : celui de faire *l'i'tikaf* à la mosquée sacrée de la Mecque. Quant au hadith cité plus haut , il n'est pas authentique.(Rapporté par At-Tabari et Al-Bayhaqi : classé faible).

Le cheikh (*rahimahullah)* a dit page 271 :

Il y a un point les concernant qu'il faut soulever :certains d'entre eux pensent que les récompenses citées autour du *jihad* sur la voie d'Allah les concernent, et ceci n'est pas le cas. Les versets et les ahadiths liés au sentier d'Allah concerne le *jihad* contre les mécréants, et non la sortie pour la prêche vers Allah : même si la prêche est considérée comme étant sur la voie d'Allah dans un sens large. La voie d'Allah comprend deux sens, un général et un plus précis, et les sources (du coran et de la sunna) évoquent la récompense du martyr ,du combat et de la dépense pour le *jihad*, qui est le *jihad* des ennemis par le combat.

-

***Le cheikh a dit page 272,273* :**

Mais ce groupe d'après ce que je vois a besoin de science, car il m'a été rapporté que nombre de leurs adeptes négligent l'étude de la religion, et ils ne s'y consacrent pas. Ils disent que se consacrer à la science est le travail des savants, et ceci est une erreur, et c'est ce que je leur reproche.

Aussi il m'est parvenu que les dirigeants de ce groupe en dehors de notre pays (l'Arabie Saoudite) ont une croyance égarée, et si cela s'avère être vrai, alors il est obligatoire de mettre en garde contre eux, et de limiter la prêche à l'intérieur de notre pays d'une manière instituée (en conformité avec la loi), car dans notre pays il y a des savants. Où a été envoyé l'islam ? N'est-ce pas dans notre pays ? Et la foi reviendra à Médine et c'est pour cela que le prophète a dit : « *sortez les juifs et les chrétiens de la péninsule arabique* et dans une autre version *sortez les polythéistes de la péninsule arabique. »*

Rapporté dans la première version par ibn hajar dans *Talkiçul khabir* (4/139) Al-Bukhari ainsi que Muslim dans la version « *sortez les polythéistes de la péninsules arabique » :*et dans une version de Muslim « *sortez les juifs et les chrétiens de la péninsule arabique jusqu'à ce qu'il n'y reste que des musulmans »* Pourquoi ceci est il propre à la péninsule arabique ? Parce que cette région a une position importante, et pour que ne s'y mélange pas plusieurs religions, l'islam et la mécréance.

Cette explication n'est pas authentique

-

Question 101 page 279,280,281 :

La plupart des partisans de ce groupe (tabligh) explique la parole « *il n'y a de divinité en toute vérité qu'Allah* » par : sortir du cœur les fausses certitudes dans les choses, et rentrer la vraie certitude en Allah, que c'est Allah qui créer, pourvoit à la subsistance, gère toute chose… Est-ce que cette explication est juste ? Si elle ne l'est pas, qu'elle est la vrai explication ?

Réponse : Cette explication n'est pas juste, car expliquer l'attestation de foi par cette définition, ne définit que le *tawhid* de la seigneurie seulement. Et ce qui est connu, c'est que le *tawhid* de la seigneurie seul ne permet pas à la personne de rentrer dans l'islam, car si il permettait de rentrer dans l'islam et donc de rendre les biens de la personne sacrées ainsi que sa personne, alors les polythéistes vers qui le prophète a été envoyé auraient été musulmans, car ils croyaient d'une foi complète et ont accepté qu'Allah était le seul créateur, Lui seul gère toute chose dans Sa création. Mais le prophète a autorisé de faire couler leur sang, de prendre leurs biens, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, et d'hériter de leurs terres.

Quant à la signification authentique de la parole d'unicité, elle est :

Il n'y a pas d'adoré en toute vérité sauf Allah et toutes les adorations en dehors de celle d'Allah sont des adorations nulles comme a dit Allah : ***« Il en est ainsi parce qu'Allah est la Vérité, et que tout ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est faux et qu'Allah, c'est lui le Haut le Grand »*** sourate Luqman v.30.

Et les musulmans n'ont compris de cette parole immense que cette signification, mais les polythéistes eux-mêmes ont compris cette parole immense de la vrai manière, et c'est pour cela qu'Allah a dit à leur sujet : ***« quand on leur disaient (au polythéistes) point de divinité à part Allah ; ils se gonflaient d'orgueil, et disaient :Allons-nous abandonner nos divinités pour un poète fou ? »*** sourates les rangés v35.36

Ceci prouve que les polythéistes avaient mieux compris la parole d'unicité *la ilaha ilalah* que ceux qui l'expliquent de la manière citée au début, que c'est Allah qui crée et pourvoit à la subsistance.

Ceci est un point très important, et la personne doit se repentir envers Allah de cette explication fausse de la parole d'unicité, et revenir vers la vraie explication autour de laquelle les musulmans sont en accord. Quant à ceux qui ne comprennent de la parole d'unicité que cette explication, ils rejoignent dans leurs compréhension les polythéistes parmi ceux qui ont combattu le prophète ; la signification de cette parole immense est il n'y a d'adoré en toute vérité qu'Allah. La personne qui m'a questionné doit revenir à la vérité et le *tawhid* seigneurie est une chose, le tawhid de la divinité en est une autre, et que l'un ne se complète pas sans l'autre.

Le *tawhid* de la seigneurie est prouvé par la parole d'Allah : ***« ton Seigneur, c'est Lui vraiment le Grand Créateur, l'Omniscient »*** sourate al-hijr v87

« Louange à Allah Seigneur de l'univers » Al-fatiha v.1

Quant au *tawhid* de la divinité, il est prouvé par la parole d'Allah : ***«Allah atteste, ainsi que les anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage ! »*** Al'imran v.18

Qu'il se repente donc envers Allah, et qu'il sache que seul Allah mérite l'adoration sans associé. Nous demandons à Allah de tous nous guider ainsi que nos frères, vers la voie droite, le chemin de ceux qu'Allah a comblé de Ses bienfaits parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs et les pieux.

L'adoration est un ordre arrêté

<u>Question 98 page 276 :</u>

-

Je suis sorti (avec *tabligh*), et dans le programme il y a un moment ou nous nous divisions en petit groupe afin de réciter les dix dernières sourates du coran, ainsi que le tachahud. Quel est le jugement concernant cet acte qui est en majorité pratiqué comme un acte pour se rapprocher d'Allah (adoration).

Reponse : L'adoration est un ordre arrêté (on ne peut y ajouter quelque chose), il est donc interdit à la personne d'instituer autre chose que ce qu'Allah et son prophète ont institué, car Allah a reproché à ceux qui ont suivi autre chose que ce que Lui et son messager ont institué, Il a dit : **« *ou bien auraient-ils des associés (avec Allah) qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises ? Or, si l'arrêt décisif n'avait pas été prononcé, Il aurait tranché entre eux* »** As-sura v.21

L'adoration est arrêtée quant à sa pratique, sa quantité, sa forme, sa période, son lieu. Il faut donc que l'adoration suive la loi, quant à ce qui a été rapporté par la personne qui m'a questionné, ce programme dans la récitation, s'il a été rapporté de notre prophète alors nous l'accepterons, autrement il y a dans ce que le prophète nous a apporté, ce dont nous avons besoin. Je ne connais rien, venant du prophète, de semblable dans le *dhikr* et la lecture du coran, je conseille donc aux frères qui pratiquent cela, de l'abandonner pour un acte que le prophète a réellement pratiqué, car cela est mieux pour eux.

-

-

Les six qualités auxquelles appellent jama'at tabligh contiennent d'importantes diminutions

-

Question :100 page 278,279

L'appel du groupe *tabligh*, tourne autour de ce qu'ils appellent les six qualités qu'avaient les compagnons. Est-ce que ces qualités ont une origine dans le coran et la sunna ? et qu'elle est votre avis sur ces qualités ?

Réponse : Les qualités auxquelles appellent nos frères du groupe tabligh sans aucun doute, sont de bonnes qualités, mais se ne sont pas les qualités qui regroupent les caractéristiques des prêcheurs vers Allah, ainsi que ceux qui sont appelés vers cette voie. Ils ont abandonné des qualités plus importantes et plus immenses que ce à quoi ils appellent, et ceci (les 6 qualités) ne reste qu'un effort de déduction de leur part, et c'est pour cela que nous avons écrit à certaines personnes que cette manière de prêcher est diminuée, et qu'il fait partit de leur obligation de construire leur *da'wa* autour de ce que nous a apporté le prophète comme religion, et ceci d'après le hadith de Umar ibnul khattab qui a dit : « U*n jour que nous étions assis auprès de l'envoyé d'Allah voici qu'apparut à nous un homme aux habits d'une vive blancheur, et aux cheveux d'une noirceur intense, sans trace de voyage visible sur lui, personne parmi nous ne le connaissait. Il vint s'asseoir en face du prophète plaça ses genoux contre les siens et posa les paumes de ses deux mains sur ses deux cuisses, il lui dit :ô Muhammad informe moi au sujet de l'islam. L'envoyé d'Allah lui répondit : l'islam est que tu témoignes qu'il n'est pas de divinité si ce n'est Allah et que Muhammad est l'Envoyé d'Allah ;que tu accomplisse la salat ;verses la Zakat ; jeunes le mois de Ramadan et effectues le pèlerinage vers la Maison Sacrée si tu en as la possibilité. Tu dis vrai ! dit l'homme.*

Nous fumes pris d'étonnement de le voir, interrogeant le Prophète, et approuver.

Et l'homme de reprendre :Informe moi au sujet de la foi. C'est répliqua le prophète de croire en Allah, en ses anges, en ses livres, en ses messagers, au Jour Dernier et de croire dans le destin imparti pour le Bien et le Mal,

Tu dis vrai, répéta l'homme qui reprit en disant : informe moi au sujet de la perfection ; c'est répondit le prophète que tu adores Allah comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, certes, Lui te voit……….. jusqu'à la fin du hadith ou le Messager d'Allah dit :ceci est Jibril qui est venu vous enseigner votre religion.

Rapporté par Muslim n°8.

Si nos frères du groupe *tabligh* construisez leur *da'wa* autour de ces règles que le prophète a nommé religion cela serait mieux et plus juste.

2. Le cheikh (*rahimahullah)* a dit dans son commentaire du livre *kachfu chubuhat* page 43.

Il y a des gens qui explique la parole *la ilaha ilallah* par « sortir du cœur la certitude dans les choses, et rentrer la vraie certitude en Allah » cette explication est fausse, aussi nos pieux prédécesseurs ne la connaissaient pas, et la signification de *la ilaha ilallah* ne veut pas dire avoir la certitude en Allah, et sortir la certitude en d'autres choses, car ceci est impossible ,puisque la certitude en d'autres choses est confirmée, Allah a dit : ***« vous verrez, certes, la fournaise puis, vous la verrez certes, avec l'œil de la certitude »*** *sourate At-Takathur v.6.7*

Quant au fait d'avoir la certitude dans les éléments visibles cela n'annule pas le tawhid.

3. Le cheikh (*rahimahullah*) a dit dans son commentaire de l'ouvrage R*iyadu salahin* tome 5 page 116,117.

En ce qui concerne l'explication du hadith relaté par sa'd ibnu abi waqaç ou le prophète à dit : « *la personne qui dépense pour entretenir la veuve et le pauvre est comme celui qui combat sur la voie d'Allah* :je crois qu'il a dit *: il est tel le prieur qui ne cesse de prier et tel le jeûneur qui ne rompt pas son jeune »*

Rapporté par Al-Bukhari et Muslim

Et dans ce hadith il y a la preuve de l'ignorance de ceux qui s'en vont à droite et à gauche et abandonnent leurs familles dans leurs maisons ainsi que leurs femmes, et ils ne laissent personne pour s'occuper d'eux alors qu'ils ont besoin d'une personne qui dépensera pour eux, et les surveillera, ainsi que d'autres besoins. Tu les vois se déplacer dans les villes ou dans les régions ou probablement le besoin ne se fait pas sentir, mais ce n'est qu'une chose qu'ils apportent d'eux-mêmes, en croyant que cela est mieux que de rester auprès de leurs familles, et que de s'occuper de leurs enfants, garçons et filles, ainsi que de leurs épouses et tous ceux qui sont sous leur garde :ils sortent et prétendent qu'ils guident les gens, alors qu'eux-mêmes abandonnent leurs familles qui sont prioritaires sur tous les autres pour ce qui est du bon conseil, Allah a dit ***« et avertis les gens qui te sont le plus proches »*** sourate Les poètes v. 214

Commence par tes proches avant toute autre personne, quant à ceux qui partent pour la prêche vers Allah un jours ou deux , ou autre puis reviennent vers leurs proches le plus tôt possible cela ne les affectera pas, mais nous parlons des gens qui partent quatre ou cinq mois ou un an, laissant leurs familles. Sans aucun doute les actes de ces gens là viennent prouver leur manque de connaissance dans la religion d'Allah alors que le prophète a dit : « *celui à qui Allah veut du bien, il le rend érudit dans la religion »* rapporté par Al-Bukhari et Muslim.

L’érudit dans la religion est celui qui connaît les choses et les prend en considération, et c’est celui qui sait approcher les demeures par leurs entrées, afin d’y appliquer ce qui lui est prescrit.